

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 54
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le samedi 7 octobre à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le jeudi 24 août 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 7

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : BOS Edouard

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : adhésions et participations de la Commune

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les demandes d'adhésion et participations reçues, et rappelle pour mémoire le montant inscrit au budget primitif 2017, à savoir 1 000,00 €.



Association	Montant
Association des maires de l'Isère	177,73 €
Association nationale des élus de montagne	63,85 €
Fédération des alpages de l'Isère	350,00 €
Total participations et adhésions	591,58 €
Fédération nationale des communes forestières	118,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de renouveler l'adhésion à la Fédération nationale des communes forestières, et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD